

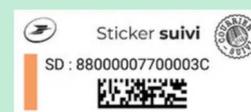
- **Ce qui ne change pas** : la lettre est toujours livrée par un facteur (6j/7) dans la boîte aux lettres du destinataire.
- **Ce qui change** : le parcours entre le bureau de poste de l'expéditeur et celui du destinataire :
Soit la lettre est transportée (camion, train ou avion) et ce sera à vitesse réduite (J+3)
Soit elle est dématérialisée et ce sera à vitesse rapide (J+1 ou J+2).

A chaque usage sa lettre

Pour les envois du quotidien, à J+3

Rien de changé ... ou presque :

- On achète ses timbres verts à la poste, sans augmentation de tarif en 2023 malgré l'inflation, à partir de 1,16 € ou, pour les amateurs, des timbres de collection.
- La lettre peut contenir des documents (chèques, ...)
- On la poste dans les boîtes aux lettres de la Poste
- Elle sera distribuée à J+3 (au lieu de J+2 avant)
- On peut aussi acheter à la poste un sticker de suivi de distribution au prix de 0,50 €.



Pour les envois en recommandé, à J+3

Rien de changé ... ou presque :

- A la poste, l'affranchissement "lettre recommandée" est à 4,83 € avec un supplément pour accusé de réception.
- L'envoi sera avec preuve de dépôt ou de distribution
- La lettre peut contenir des documents (feuille de soin, ...). Elle sera distribuée à J+3

Pour les envois urgents (pour résilier un abonnement par exemple) à J+1

C'est une nouveauté : la e-lettre rouge à 1,49 €

Si vous disposez d'un ordinateur et d'une liaison Internet :

- Vous rédigez en ligne votre lettre sur laposte.fr (ouvert 7j/7 et 24h/24)
- Vous pouvez ajouter un formulaire pour le suivi de distribution (0,50 €).
- La lettre sera imprimée et placée dans une enveloppe, au bureau de poste du destinataire puis distribuée par un facteur à J+1.
- La lettre ne peut pas contenir des documents (chèques, ...), seulement des copies jointes électroniques.

Si vous ne disposez pas d'un ordinateur et d'une liaison Internet :

- Il faudra aller au bureau de poste de La Mure car les APC (Agence Postale Communale) ne sont pas encore habilitées.



Pour les envois importants (chèque, petits colis, ...) à J+2

Nouveauté : Le Services Plus : le timbre à 2,95 € ou la lettre à 3,15 €

- Suivi de distribution inclus avec notification Expéditeur/Destinataire
- Vous pouvez l'envoyer depuis votre propre boîte aux lettres.
- Les petits colis, prix variable en fonction du poids (jusqu'à 2 kg) ne doivent pas être plus épais que 3 cm
- Les timbres peuvent être achetées à la poste ou imprimés chez vous
- Il faut ouvrir un compte sur le site de la poste

